

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Juin 2007

BTP BANQUE et la SMABTP signent deux importants accords de partenariat

Le Groupe SMABTP et BTP BANQUE viennent de signer **deux nouvelles conventions de partenariat**, la première pour l'assistance à la **transmission des entreprises** du BTP, la seconde pour **accompagner le développement des PME** sur les marchés publics globaux.

Ces partenariats ont été officiellement ratifiés le 7 juin 2007, au siège de la SMABTP, en présence de Christian BAFFY, président de la Fédération Française du Bâtiment, de Patrick BERNASCONI, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Sont associés à ces accords les mutuelles d'assurance régionales du BTP : L'AUXILIAIRE de Lyon et la CAM BTP de Strasbourg.

- **L'accord de partenariat sur l'assistance à la transmission des entreprises du BTP** prévoit que BTP BANQUE et la SMABTP apportent leurs services respectifs aux entrepreneurs, tant cédant que repreneurs, en leur donnant les informations et les conseils nécessaires pour optimiser et sécuriser l'opération de transmission en matière de garanties financières et/ou d'assurance. Au moment de la transmission, BTP BANQUE et la SMABTP s'engagent à aider le cédant comme le repreneur à diagnostiquer les risques, à analyser les solutions financières et/ou d'assurance à mettre en place (notamment en ce qui concerne la couverture de la garantie de passif du cédant et la garantie "emprunteur" du repreneur), à définir avec le repreneur ses besoins financiers et/ou d'assurance et à lui proposer les solutions les plus adaptées.
- **La convention de partenariat pour accompagner le développement des PME du BTP** sur les marchés globaux (BEA - Baux emphytéotiques administratifs, BEH - Baux emphytéotiques hospitaliers, PPP - Partenariats Public Privé) engage BTP BANQUE et la SMABTP à apporter à leurs clients une synergie d'expertises, de compétences et de prestations pour favoriser et sécuriser leurs offres. BTP BANQUE et la SMABTP s'informeront et échangeront sur le développement des marchés globaux, étudieront en commun les possibilités de mise en place de garanties financières et/ou d'assurance couvrant les risques liés à la durée des marchés, à l'exploitation et aux performances.

En matière de transmission, le Groupe SMABTP a mis au point un guide destiné à apporter les premiers conseils aux chefs d'entreprise concernés. **BTP BANQUE, par l'intermédiaire de sa filiale BTP CAPITAL CONSEIL, développe une offre complète des services afin d'accompagner les dirigeants qui souhaitent céder leur entreprise.**

Le partenariat BTP BANQUE - SMABTP

Partenaires de longue date, BTP BANQUE et la SMABTP ont décidé de mettre en commun leurs compétences respectives en matière de marchés de travaux, pour mettre leur complémentarité au service des clients. La délivrance commune de cautions, en substitution de retenue de garantie, sur marchés publics et privés constitue les bases d'une synergie riche de potentialités. Elles sont toutes deux actionnaires majoritaires de la société CGI Bâtiment, spécialisée dans la délivrance de garanties de livraison aux constructeurs de maisons individuelles.



BTP Banque

Née en 1919 de la volonté des Chambres Syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics, BTP Banque est le partenaire bancaire historique du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Près de 90 ans d'étroit partenariat avec les entreprises et leurs organisations professionnelles ont permis à BTP Banque de développer un savoir-faire spécifique et reconnu. Sa parfaite connaissance du secteur s'appuie depuis 1996 sur le Groupe Crédit Coopératif dont elle est filiale à 100 %. Il lui offre une assise élargie pour la commercialisation d'une offre étendue et adaptée de produits et services innovants.

www.btp-banque.fr

Contact presse Groupe Crédit Coopératif : Claude Sevaistre 01.47.24.89.71